



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 novembre 2001
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Points 42 et 166 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 19 novembre 2001, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Bahreïn
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse que le Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe a publié à l'issue de sa vingt-cinquième session extraordinaire, tenue le 23 septembre 2001 à Djedda (Arabie saoudite) (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 42 et 166 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Jassim **M. Buallay**

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



**Annexe à la lettre datée du 19 novembre 2001,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Communiqué de presse publié à l'issue
de la vingt-cinquième session extraordinaire
du Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe,
tenue le 23 septembre 2001 à Djedda (Arabie saoudite)**

Le 23 septembre 2001, le Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe a tenu sa vingt-cinquième session extraordinaire à Djedda (Arabie saoudite), sous la présidence de S. E. le cheikh Mohammad bin Moubarak Al Khalifa, Ministre des affaires étrangères de Bahreïn et Président de la session en cours du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres a examiné avec une vive inquiétude les graves conséquences des actes de sabotage dirigés contre certains établissements économiques et officiels aux États-Unis. Il réproouve et condamne ces actes terroristes barbares, tient à exprimer sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple américains, ainsi qu'avec les proches des victimes, et leur offre ses condoléances.

Le Conseil réaffirme l'appui et la pleine participation des États membres aux efforts internationaux visant à identifier les auteurs des opérations terroristes susmentionnées et à les traduire en justice.

À ce sujet, le Conseil se félicite que le Président des États-Unis ait demandé à ses concitoyens de ne pas se montrer hostiles à l'égard des Arabes et des musulmans qui possèdent la nationalité américaine ou qui vivent aux États-Unis et qu'il ait indiqué que l'islam était une religion de paix et de fraternité qui rejetait la violence et proscrivait le meurtre d'innocents et de civils.

Le Conseil des ministres prie le Conseil de sécurité, les coparrains du processus de paix, à savoir les États-Unis et la Fédération de Russie, l'Union européenne et ses États membres de ne se désintéresser ni du terrorisme d'État pratiqué par le Gouvernement israélien à l'encontre du peuple palestinien ni de la grave détérioration de la situation dans la région. Il prie également la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et de faire tout son possible pour mettre un terme à la violence et aux pratiques barbares d'Israël, accorder une protection internationale au peuple palestinien et mettre fin à l'occupation de tous les territoires arabes et palestiniens.

Le Conseil exprime ses vœux de guérison rapide les plus sincères à l'Émir du Koweït, S. A. le cheikh Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Sabbah, et exprime l'espoir qu'il pourra bientôt diriger les affaires du Conseil de coopération en collaboration avec ses frères les dirigeants des États membres.